

## **Suivi épidémiologique et sanitaire des populations touchées par les conséquences de l'incendie de l'usine Lubrizol de Rouen**

Question n° 23446 adressée à M. le ministre des solidarités et de la santé  
À publier le : 24/06/2021

Texte de la question : Mme Catherine Morin Desailly attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le suivi épidémiologique et sanitaire des populations touchées par les conséquences de l'incendie de l'usine Lubrizol de Rouen. Le rapport de la commission d'enquête sénatoriale, que l'auteure de la question avait suscitée (question d'actualité au Gouvernement du 2 octobre 2019 – proposition de résolution du 4 octobre 2019 tendant à créer une commission d'enquête), chargée d'évaluer l'intervention des services de l'État dans la gestion des conséquences environnementales, sanitaires et économiques de l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen a formulé plusieurs propositions visant à assurer le suivi sanitaire des populations susceptibles d'être affectées par les conséquences de cet incendie et tout particulièrement d'ouvrir deux registres de morbidité, le premier relatif aux cancers généraux et le second concernant les malformations congénitales. À l'heure actuelle, et malgré des demandes répétées des associations de victimes, ces derniers ne sont toujours pas mis en place. Aussi, elle souhaite lui demander d'une part quels sont les résultats de l'enquête menée par Santé publique France en 2020 sur un échantillon représentatif des habitants des 122 communes de Seine-Maritime concernées et ainsi que soit fait le point sur le suivi épidémiologique et sanitaire ; d'autre part quel est l'état d'avancement de la mise en place de ces deux registres de morbidité.